



Sablé Tennis de Table

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

REGLEMENT

Samedi 17 juin 2023

Le club du Sablé Tennis de Table (72) organise un tournoi national homologué sous le numéro ----- ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 1 : Date et lieu

Le tournoi se déroulera dans le gymnase du collège Anjou le **Samedi 17 Juin 2023 de 08h00 à 22h00**.

L'adresse du gymnase est la suivante : 2, Rue François Mauriac, 72300 Sablé-sur-Sarthe.

Article 2 : Matériel et infrastructure

Le Sablé TT met à votre disposition 20 tables pour la compétition. Vous disposerez également de marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises.

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre. **Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.**

Durant le tournoi, vous aurez accès à :

- ✓ 2 salles pour la compétition ;
- ✓ Des gradins ;
- ✓ Deux vestiaires masculins et deux féminins avec douches chaudes.

Article 3 : Tableaux, droits d'inscription, horaires, lots

| Tableau | Catégorie | Début | Droit d'inscription | | Nb inscrits max. | Vainqueur | Finaliste | ½ finaliste | ¼ finaliste |
|---------|----------------------|-------|---------------------|-----------|------------------|-----------|-----------|-------------|-------------|
| | | | En ligne | Sur Place | | | | | |
| A | 500 à 799 | 9h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| B | Poussins - Benjamins | 9h | 4 € | 5 € | 12 | Lot | Lot | Lot | Lot |
| C | 500 à 1599 | 10h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| D | Toutes Séries Dames | 11h | 7 € | 8 € | 24 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| E | 500 à 999 | 11h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| F | 500 à 599 | 12h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| G | 500 à 1399 | 13h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| H | 500 à 1899 | 14h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| I | 500 à 1199 | 15h | 7 € | 8 € | 48 | 100 € | 50 € | 25 € | Lot |
| J | Toutes Séries | 16h | 9 € | 10 € | 48 | 400 € | 200 € | 100 € | 50 € |

Article 4 : Inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au **vendredi 16 Juin 2023 à 22h** exclusivement via le formulaire de notre site internet : <http://sablett.fr/tournoi-national-2023/>

Les points pris en compte sont ceux de la phase 2 de la saison 2022-2023.

IMPORTANT - Les droits d'inscription sont à régler :

- Soit en ligne au moment de votre inscription.
- Soit sur le lieu de compétition par espèces ou par chèque à l'ordre du « Sablé TT ».

Un joueur ne peut pas s'inscrire dans deux tableaux lancés au même horaire.

Les joueurs éliminés d'au moins un tableau peuvent s'inscrire dans le **tableau J** (sous réserve de places disponibles) jusqu'à 30 minutes avant le démarrage de celui-ci.

Chaque participant peut s'inscrire dans **2 tableaux + le tableau J**.

Les féminines peuvent s'inscrire dans **2 tableaux (dont tableau J) + le tableau D**.

Les poussin·e·s peuvent s'inscrire uniquement dans le tableau B.

Article 5 : Tirage au sort public

Le tirage au sort public aura lieu le samedi 17 juin 2023 à 08h00 au gymnase Anjou à Sablé-sur-Sarthe.

Article 6 : Règles applicables

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. La présentation de la licence (phase 2) est obligatoire sous forme numérique (Appli FFTT) ou sous forme papier.

Les juges arbitres de la compétition seront Stéphane Ollivier (JA3) et David Ribeiro (JA3).

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et chemisette/tee-shirt) et chaussures de salle propres.

ATTENTION : les balles plastiques étant blanches, **short et chemisette/tee-shirt blancs sont interdits**.

Article 7 : Pointage

Les joueurs doivent se faire pointer une ½ heure (30 mn) avant le début de leur 1^{er} tableau.

Tout joueur non pointé et n'ayant pas prévenu à temps (contact Article 14) pourra voir sa participation refusée ou être remplacé par un joueur sur liste d'attente.

Article 8 : Forfaits

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès des juges arbitres pendant la compétition.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le **forfait du joueur 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom**.

Article 9 : Récompenses

La dotation totale du tournoi est d'une valeur globale de plus de 2500 € répartis en lots, numéraire, bons d'achats et récompenses.

Les 8 premiers de chaque tableau seront récompensés. Le club se réserve le droit de réduire la dotation de chaque tableau si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- Si un tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront réduites de 25 %.
- Si un tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront réduites de 50 %.
- Si un tableau est rempli à moins de 25%, il peut être annulé par l'équipe organisatrice.

Les podiums sont faits à la fin de chaque tableau.

Article 10 : Rencontres

Le déroulement du tournoi pour les tableaux simples se fera en poules de 3 où les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront au meilleur des cinq manches.

Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

Toutes les rencontres se joueront en **balles plastiques blanches (3* pour les finales)** agréées ITTF fournies par le Sablé TT.

Article 11 : Buvette

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants tout au long de la journée.

Article 12 : Responsabilité du Sablé TT

Le Sablé Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

Article 13 : Approbation du règlement

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 14 : Contact

1. Jérôme GOSSELIN ; 06.82.52.28.38 ; sablett72@gmail.com
2. Simon BESSIERE ; 06.31.60.58.52 ; bessiere.simon@gmail.com

Sablé, le mercredi 10 mai 2023.

Sablé Tennis de Table

Siège :

16, rue François Truffaut

72300 – Sablé-sur-Sarthe

Tel : 06.31.60.58.52

Mail : sablett72@gmail.com

Web : <http://sablett.fr>